

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 11 juillet 2019

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 04/07/2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 11

Présents : José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Jean-Paul BOUFFIER, Yannick BOYER, Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Budget commune : Refus d'admission en non-valeur. - DE_2019_047

- Sur proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif du 24/06/2019,

- Considérant qu'un accord avait été passé afin que le débiteur rembourse sa dette en l'échelonnant sur plusieurs mois,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1 : REFUSE de statuer sur l'admission en non valeur des titres de recettes :

- N° 219 de l'exercice 2017 (remboursement charges locatives : montant 28,15 €)
- N° 218 de l'exercice 2017 (loyer : montant 181,83 €)
- N° 4 de l'exercice 2017 (loyer : montant 342,81 €)
- N° 60 de l'exercice 2017 (loyer : montant 376,57 €)
- N° 136 de l'exercice 2017 (loyer : montant 410,55 €)
- N° 29 de l'exercice 2017 (loyer : montant 429,04 €)
- N° 43 de l'exercice 2017 (loyer : montant 429,04 €)
- N° 151 de l'exercice 2017 (loyer : montant 429,04 €)
- N° 18 de l'exercice 2017 (loyer : montant 429,04 €)
- N° 173 de l'exercice 2017 (loyer : montant 432,26 €)
- N° 191 de l'exercice 2017 (loyer : montant 432,26 €)

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2019
004-210402343-20190711-DE_2019_047-DE

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire

